

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 82 (1973)  
**Heft:** 3

**Artikel:** À la page : les "baby-sitters" Croix-Rouge  
**Autor:** M.S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683827>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

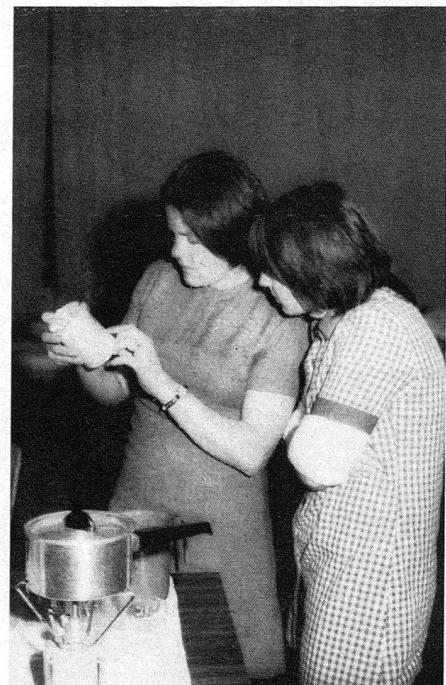
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *A la page: les «baby-sitters» Croix-Rouge*

lités, la section ne voulait pas mettre à disposition des parents n'importe quelle étourdie, mais des jeunes filles véritablement capables de s'occuper de ces bébés et de les prendre en charge, et ayant acquis dans ce but une formation appropriée, c'est-à-dire ayant suivi un cours de puériculture ou un cours des soins aux nourrissons bien-portants. Cette année, pour recruter de nouvelles jeunes filles et être mieux à même de garantir leur formation, la section a décidé d'innover et d'organiser, en dehors du cadre de l'école, un véritable cours de «baby-sitting». Douze élèves, âgées de quinze à dix-sept ans, et venant d'institutions différentes de la ville, ont répondu à une petite annonce passée dans la presse locale et s'y sont inscrites, acceptant d'y consacrer quatre matinées de leur jeudi de congé hebdomadaire, sans compter les heures du stage pratique.

Chose curieuse, la plupart d'entre elles avaient déjà fait du «baby-sitting» durant leurs moments de loisir. Quelques-unes avaient même séjourné dans des familles pendant leurs vacances et s'étaient initiées à ce «métier» sous la direction de la mère des enfants dont elles s'occupaient. Pour d'autres, l'école ménagère leur avait permis d'acquérir quelques notions de puériculture. La monitrice du cours a pu constater qu'elles étaient des élèves très douées, ayant déjà beaucoup d'assurance. Pourquoi dans ce cas s'être inscrites à ce cours ?

Aimant tout naturellement les enfants, les soignant d'une manière un peu instinctive, elles ont voulu préciser leurs connaissances. Le cours, elles le soulignent toutes, leur donne une méthode plus suivie et, s'il ne leur apprend pas les notions fondamentales qu'elles possèdent déjà, il leur permet d'acquérir bon nombre de «trucs» utiles à savoir. La matière du cours de «baby-sitting» ne diffère guère de celle du cours de soins à la mère et à l'enfant, dont on a supprimé pour l'occasion les deux chapitres traitant de l'anatomie et de l'accouchement. Les cinq leçons restantes sont enseignées en quatorze heures, ce qui permet de mettre davantage





l'accent sur les exercices pratiques. Comment tenir, langer, baigner, habiller un bébé, comment préparer ses biberons ou ses repas, sont des techniques qui s'apprennent plus ou moins aisément. Mais la tâche d'une «baby-sitter» comporte d'autres aspects : elle doit aussi savoir surveiller un enfant, comprendre son comportement et jouer avec lui, en s'adaptant à son âge et à son tempérament. Et là, il ne s'agit plus tellement de théorie, mais de tendresse et d'un peu d'expérience. Cette expérience, les jeunes filles ont la possibilité de l'approfondir durant leur stage. Elles le font au cours de deux ou trois après-midi de congé, soit dans l'unique crèche de la ville, soit dans une famille, sous la surveillance de la mère ou d'une auxiliaire-hospitalière si cette dernière est absente. Et c'est alors qu'elles éprouvent toute la joie de s'occuper de vrais enfants, et non plus seulement de manipuler consciencieusement la brave poupée sortie des caisses de la Centrale du matériel de la CRS. Car pour elles, le «baby-sitting», c'est cela : l'occasion d'exprimer leur amour des enfants. L'argent de poche qu'il leur procurera, selon un tarif modeste qui varie entre trois francs cinquante et cinq francs l'heure, leur semble assez accessoire. Elles apprécient évidemment de pouvoir le gagner par exemple le soir, en surveillant des enfants endormis sans pour autant négliger leurs devoirs et leçons. Mais l'essentiel et l'irremplaçable, pour ces jeunes filles, c'est le contact et l'échange avec l'enfant.

Et si on leur demande quel est, à leur avis, la qualité primordiale d'une bonne «babysitter», la réponse est immédiate et unanime : l'amour, la tendresse, l'affection. Puis, réfléchissant, elles ajoutent : la douceur, la patience, l'habileté manuelle, la propreté, l'exactitude. Elles ont un sens profond de leur responsabilité envers les enfants et leurs parents.

Et elles méritent bien le certificat Croix-Rouge attestant leurs aptitudes dans ce domaine. La section, gardant la liste de leurs noms, pourra les recommander aux mères qui s'adresseront à elle. Et, de leur côté, les jeunes filles disposeront de davantage d'occasions d'exercer cette activité, elles qui regrettent de ne pas le faire aussi souvent qu'elles l'auraient voulu.

Elles aiment toutes les enfants, les douces adolescentes qui ont suivi ce premier cours de «baby-sitting». Mais seules deux d'entre elles envisagent d'embrasser plus tard une profession qui les garde en contact permanent avec eux, même si elles ne savent pas encore très précisément si elles deviendront jardinière d'enfants, nurse, infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie, ou autre chose. Les autres, quant à elles, ne se sentent pas encore de vocation bien définie. Toutes pourtant savent qu'elles ont acquis là, en quelques leçons et quelques exercices, une expérience utile pour leur vie entière. M. S.